



**CANTON DE RIOZ
COMMUNE DE BUSSIÈRES**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 07 NOVEMBRE 2018**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 10 octobre 2018.
2. Actualisation « commissions communales » suite à démission d'une élue (délib)
3. Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor (délib)
4. Captages Haut du Mont : prix acquisitions des parcelles du PPI (délib)
5. Budget eau 2018 : décision modificative n° 3 (délib)
6. Voirie : tableau de classement (délib)
7. Taxe d'aménagement : actualisation du taux (délib)
8. Cimetière : présentation du projet columbarium
9. Point travaux mairie
10. Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 29 octobre 2018, et que le nombre de conseillers en exercice est de DIX.

L'an deux mille dix-huit, le sept du mois de novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS : Mmes Geneviève ROUX, Joëlle DUPONT.

MM. Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Sébastien GALLIOT, Patrice ERSA, Pierrick REGARD.

ABSENT EXCUSÉ: M. Fabrice LALLEMAND ayant donné pouvoir à Geneviève ROUX.

ABSENTS : Mme Anne-Lise GATRAT, M Mario MOREIRA.

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

1 – APPROBATION DU PV DU 10 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par 8 voix.

2 – ACTUALISATION « COMMISSIONS COMMUNALES » SUITE A DÉMISSION D'UNE ÉLUE

Suite à la démission de Madame Catherine PARTY, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal nomment :

- M. Guy DUCRET délégué suppléant au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMVO) .
- M. Sébastien GALLIOT délégué suppléant, à l'EPCI des Rives de l'Ognon.
- Mme Geneviève ROUX , à l' Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

VOIX :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6 - TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIRIES COMMUNALES.

La longueur de voirie classée dans le domaine communal pour l'année 2017 était de :
2 990 ml.

Aucune modification du tableau de classement de la voirie communale n'est intervenue au cours de l'année 2018,

Les membres du Conseil Municipal confirment cette information.

VOIX : **POUR : 8** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

7 – TAXE D'AMENAGEMENT

La Direction Départementale des Finances Publiques de Haute-Saône propose à la commune des modalités de récupération des indus de la taxe d'aménagement afin de les intégrer dans les travaux de prévisions budgétaires 2019.

Le montant de ces indus est de 170.57 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition.

VOIX : **POUR : 8** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

8 – CIMETIERE – PRESENTATION DU PROJET « COLOMBARIUM ».

Mmes Joëlle DUPONT, Jacqueline COHADIER et Geneviève ROUX ont visité plusieurs columbariums dans les cimetières de BOULT, DEVECEY, BONNAY, GENEUILLE, et CUSSEY SUR L'OGNON.

Après présentation aux membres du Conseil Municipal, le modèle de columbarium de CUSSEY SUR L'OGNON serait privilégié. (Peut s'investir en plusieurs fois par des extensions successives).

L'étude de ce dossier se poursuit dans ce sens avec demande de devis.

9 – POINT TRAVAUX MAIRIE.

- Travaux de maçonnerie : présence de roche sous le plancher, dalle de sanitaire à casser pour réseaux et isolation du sol. Ces travaux supplémentaires donnent lieu à un avenant de 4 775.28 euros (ne donnent pas lieu à un supplément du marché actuel).

10 – QUESTIONS DIVERSES

- **LOTISSEMENT LES CHAMPS FLEURIS**

Une nouvelle rencontre entre la commission « Urbanisme de la commune » la Responsable du service « URBANISME INGENIERIE 70 » et la personne du service « Aménagement » pour un avis technique a eu lieu le 07 novembre 2018.

Le Maire est chargé de contacter Monsieur BAULU de la DDT pour avis.

- **DOSSIER « SECHERESSE ».** PLUSIEURS HABITANTS ONT CONSTATES DES FISSURES SUR LEUR HABITATION. APRES RENSEIGNEMENT AUPRES DE LA PREFECTURE, UNE DEMANDE COMMUNALE DE CATASTROPHE NATURELLE EST A DEPOSER. LE MAIRE EST CHARGE DE CE DOSSIER. TOUTE PERSONNE CONCERNEE DOIT SE FAIRE CONNAITRE A LA MAIRIE.

- **ILLUMINATIONS NOEL** : 8 ou 15 Décembre selon disponibilités de M MILLERET . Emilien BRENOT prend le contact.

- Lettre de remerciements pour la subvention accordée au Groupement scolaire LES BOBULOTS

- Chantier « coupe des thuyas » chez Mme OHREN par les élus (cf. compte rendu du dernier conseil municipal) : prévu le 17 o 24 novembre selon le temps.

- Organisation de la commémoration du 11 novembre 2018. à 11 h 30. Avec participation des enfants des BOBUCHOTS.

La séance est levée à 23 h 30